



ACCUEIL DE LOISIRS DU PAYS BELLEMOIS 3 - 12 ANS

Semaine du 26 février au 1^{er} Mars 2024

L'équipe d'animation :

Annabelle LEROUX, directrice
Coralie ALEXIS, animatrice
Evan LEFEVRE, animateur
Marie JOUSSELIN, animatrice
Debora HOECK, animatrice
Salomé GANIVET, animatrice

Maison des associations de Belforêt en Perche, à proximité du collège

Horaires de l'accueil de loisirs : 9h00 à 17h00

Horaires de la garderie : 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30

INSCRIPTION

*-obligatoirement à l'avance via le site de la CDC des Collines du Perche Normand : Vie
quotidienne, enfance-jeunesse, accueil 3-12 ans Bellême*

Renseignements

Par mail : centredeloisirs.paysbellemois@gmail.com

Par téléphone : 06 04 44 63 63

Paiement de la totalité des journées réservées à l'inscription Les
chèques sont encaissés une fois la période terminée

L'association Familles Rurales est gérée par des bénévoles, en partenariat avec la
Communauté de Communes des Collines du Perche Normand.

Les nouveaux membres sont les bienvenus.

Thème des vacances :

Une semaine carnavalesque

L'équipe d'animation se charge de préparer une semaine autour du thème « le carnaval »

Nombreuses activités : Bricolages, ateliers cuisine, déplacement à « Gulli Parc » du Mans, ateliers sportifs, sortie au cinéma de Mamers, jeux de société ...

A l'inscription, nous vous demandons

D'adhérer à l'association Familles Rurales : 26€ (par famille et par an, comprend l'assurance)

Pour des raisons d'organisation, toute absence non excusée 2 jours à l'avance ou notifiée par un certificat médical ne pourra donner lieu au remboursement des prestations.

Le nombre de place est limité ! Les inscriptions se font par ordre d'arrivée, accompagnées du paiement.

Tarifification sur la base de votre quotient familial (établi par l'association)

Pensez à votre numéro d'allocataire CAF ou MSA et votre quotient familial le jour de l'inscription ! La famille n'a pas l'obligation de fournir son quotient familial, auquel cas le tarif le plus élevé sera appliqué.

Quotient	$Q \leq 300$	$301 \leq Q \leq 600$	$601 \leq Q \leq 900$	$Q \leq 901$
Prix par enfant / journée	8€	10€	12€	14€
Prix par enfant / semaine	35€	45€	55€	65€

Le tarif comprend la garderie, l'animation, le goûter de 16h30

Les « bons loisirs » émis par la CAF et la MSA sont pris en compte par l'association.

L'association établit des factures à la demande des familles pour la prise en charge des frais de séjour par les comités d'entreprises et pour la déclaration des impôts.